

Erreur de surface entre POS et plans

Par myriev, le 14/10/2008 à 18:51

Lors de la création du POS de ma commune, un terrain m'appartenant a été déclaré constructible pour une certaine surface.Lors du bornage en vue de la vente, le géomètre se référant au plan élaboré par la mairie(à main levée dit le maire) a découvert que cette surface était inférieure de 2000m2.Ni la mairie ni la DDE n'ont voulu reconnaitre ce fait se rejetant la responsabilité.Je voudrais "récupérer" cette superficie pour la mettre en vente puisque comprise dans le POS.Comment procéder?Merci.